



Commune de Kilstett  
Département du Bas-Rhin  
République française

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2010

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 13 décembre 2010 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

### 1/Budget 2010 : Décision modificative n°3

Le Conseil municipal à l'unanimité, VOTE une décision modificative n°3 pour régulariser les écritures comptables en investissement afin d'intégrer les achats de terrain suite aux régularisations foncières dans la rue Meierhof et la rue du Nord et pour réaliser les travaux d'assainissement du cimetière.

### 2/ Demande de subvention au Fond National de Prévention de la CNRACL

Le Conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE M le Maire à solliciter une participation financière du Fond National de Prévention de la CNRACL pour l'élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

### 3/ Congrès des Maires : Remboursement frais de déplacement :

Le congrès des Maires de France s'est tenu à Paris du 23 au 25 novembre 2010.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de rembourser les frais de déplacement aux 2 élus qui ont participé au congrès.

### 4/ Calendrier 2011 du Conseil Municipal:

Le Conseil municipal APPROUVE le calendrier 2011 des réunions du Conseil Municipal

### 6/ Droit de préemption Urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 5 cessions immobilières.

### 7/ Subvention pour l'achat d'instrument

La Musique Union Kilstett sollicite une subvention pour l'achat de 3 instruments de musique.

1 flûte traversière : 642.00 € TTC

1 conga bois : 368.60 € TTC

1 conga bois : 341.05 € TTC

Le Conseil municipal DECIDE de subventionner l'achat d'instrument à hauteur de 40 % du coût ( vote : 18 voix pour et 1 voix contre)

### 8/ Subvention à Echange et Solidarité pour l'organisation de la Journée Jeunes Talents.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser une subvention de 89.50 € à l'association Echange et Solidarité pour les frais occasionnés lors de sa participation à la troisième édition de la Journée Jeunes Talents organisée par la Commission Jeunes.

### 9/ Subvention à la coopérative scolaire de l'école maternelle

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser une subvention de 208.50 € à la coopérative scolaire de l'école maternelle pour le spectacle de Noël des enfants.

Le Maire

Gabriel MULLER